

CABINET Véronique BARANOWSKI
Expert – Comptable
Inscrit au Tableau de Marseille

Commissaire aux Comptes
Auprès de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence



SARL A2

89 RUE D'ORVES
83000 TOULON

Bilan et Compte de Résultat

01/01/2022 au 31/12/2022

Certifié conforme
La Bérarte

Désignation de l'entreprise <u>A2 SARL</u>										Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>89 RUE ORVES 83000 TOULON</u>																									
SIRET		<table><tr><td>8</td><td>5</td><td>2</td><td>7</td><td>9</td><td>7</td><td>8</td><td>5</td><td>1</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>3</td></tr></table>										8	5	2	7	9	7	8	5	1	0	0	0	2	3
8	5	2	7	9	7	8	5	1	0	0	0	2	3												
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2	Durée de l'exercice précédent *		<table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2														
1	2																								
1	2																								

							Exercice N clos le		<table><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>2</td><td>2</td></tr></table>		3	1	1	2	2	0	2	2
3	1	1	2	2	0	2	2											
ACTIF					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3									
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	115 000		012			115 000									
		Autres *	014			016												
	Immobilisations corporelles *		028	11 299		030	5 165		6 134									
	Immobilisations financières * (1)		040	2 418		042			2 418									
	Total I (5)			044	128 717		048	5 165		123 552								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050			052											
		Marchandises *		060			062											
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066												
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	35 160		070			35 160								
		Autres * (3)		072	2 976		074			2 976								
	Valeurs mobilières de placement		080			082												
	Disponibilités		084	19 119		086			19 119									
	Charges constatées d'avance *		092	201		094			201									
	Total II			096	57 456		098			57 456								
	Total général (I + II)			110	186 173		112	5 165		181 007								
PASSIF									Exercice N 1		NET							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120			1 000								
	Écarts de réévaluation						124											
	Réserve légale						126			100								
	Réserves réglementées *						130											
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)						131			132								
	Report à nouveau						134			38 652								
	Résultat de l'exercice						136			20 301								
	Subventions d'investissement						137											
	Provisions réglementées						140											
	Total I						142			60 053								
Provisions pour risques et charges						Total II		154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156			89 569								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164											
	Fournisseurs et comptes rattachés *						166			6 204								
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)						169	1 000		172	25 181							
	Produits constatés d'avance						174											
Total III						176			120 954									
Total général (I + II + III)						180			181 007									
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an		195									
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	2 699								
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184									

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A2 SARL

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13/11/2022

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			{	dont export et livraisons intracommunautaires	{	209		210	
	Production vendue						215		214	
							Services *		217	
	Production stockée *			(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *							224		
	Subventions d'exploitations reçues							226		
	Autres produits							230		
				Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	224 791	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234		
	Variation de stocks (marchandises) *							236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240		
	Autres charges externes * :			(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	157 127	
	Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	1 098	244	2 468
	Rémunérations du personnel *							250	18 753	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	4 961	
	Dotations aux amortissements *							254	1 968	
	Dotations aux provisions							256		
	Autres charges			dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262	14 203
				dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260			
			Total des charges d'exploitation (II)				264	199 480		

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	25 310
Produits financiers	(III)	280	8		Charges financières	(V)	294	1 287
Produits exceptionnels	(IV)						290	2
Charges exceptionnelles (VI)				des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	149
				amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôt sur les bénéfices *	(VII)						306	3 583
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	20 301

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312

20 301

314

Régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	3 583		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991						
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit				346		350	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647			
Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							352	23 884
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2							354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							370	23 884
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2							372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : <u>A2 SARL</u>										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial	400	115 000	402		404		406	115 000											
		Autres	410		412		414		416												
Immobilisations corporelles	{	Terrains	420		422		424		426												
		Constructions	430		432		434		436												
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446												
		Installations générales agencements divers	450	10 600	452		454		456	10 600											
		Matériel de transport	460		462		464		466												
		Autres immobilisations corporelles	470	716	472	699	474	716	476	699											
Immobilisations financières		480	3 818	482	2 000	484	3 400	486	2 418												
TOTAL		490	130 134	492	2 699	494	4 116	496	128 717												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Fonds commercial		495		497		498		499													
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	{	Terrains	510		512		514		516												
		Constructions	520		522		524		526												
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536												
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540	3 436	542	1 549	544		546	4 985											
		Matériel de transport	550		552		554		556												
		Autres immobilisations corporelles	560	353	562	419	564	591	566	181											
TOTAL		570	3 789	572	1 968	574	591	576	5 165												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	Mat.bureau et mat	2		3		4		5											
		6		7		8		9		10											
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme			⑤	⑥	⑦	⑧									
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %													
1	716	591	125		(125)																
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	716	580	591	582	125	584		586	(125)	581	587	589								
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579			Régularisations	590		583		594		595									
TOTAL		596	(125)	585		597		599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : A2 SARL										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées *		610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours		640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés		650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666		
TOTAL			680		682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683								
Autres immobilisations incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770	775								
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982								
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis								
Nombres d'opérations sur l'exercice			982 ter								
Déficits imputés			983								
Déficits reportables			984								
Déficits de l'exercice			960								
Total des déficits restant à reporter			970								
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326	
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	45 783
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	8 366
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2022 ou exercice

Désignation de l'entreprise A2 SARL

du _____

Adresse 89 RUE ORVES 83000 TOULON

au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	490
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	490

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2022 . . . (total col.9 + total col.10) ⑩	490	- de l'exercice . 2022 . . ⑩	20 247
- de l'exercice précédent ⑩	16	- de l'exercice précédent ⑩	18 861

Nom et qualité du signataire AURELIE MALAGOLI
GERANT

À TOULON, le 09052023

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

A2 SARL
S.A.R.L. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 89 RUE ORVES
83000 TOULON
R.C.S : 852797851

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2023

Le 30/06/2023, à 9 heures,

Société 2JMAT INVESTISSEMENTS , représentée par LAPIPE JONATHAN, détenant 100 parts sociales,

associés de la société **A2 SARL**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Madame MALAGOLI Aurélie, préside la séance en qualité de Gérante

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

AM
JL

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
 - du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.
- Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 lesquels font apparaître **un bénéfice de 20 301,06** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** faisant ressortir **un bénéfice de 20 301,06** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **38 651,83** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **58 952,89** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **58 952,89** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 58 952,89 Euros

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

AN
JC

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale approuve la rémunération versée sur l'exercice 2022 à la gérante Madame MALAGOLI Aurélie pour un montant de 18599.05 euros. L'assemblée Générale décide que la rémunération mensuelle de Madame MALAGOLI Aurélie sera au plus de 2000 euros à compter du 1^{er} janvier 2023.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

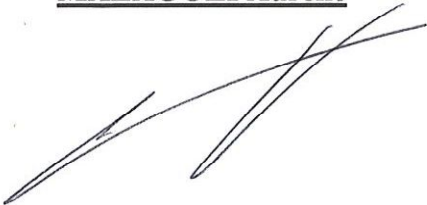
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

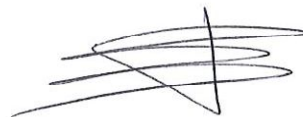
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

MALAGOLI Aurelie

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

MALAGOLI Jonathan

A handwritten signature in blue ink, featuring a series of horizontal and vertical strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

A2 SARL

S.A.R.L. au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 89 RUE ORVES

83000 TOULON

R.C.S : 852797851

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **224 790,55** Euros contre **204 670,52** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **199 480,26** Euros pour l'exercice, contre **186 206,19** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **157 126,54** Euros au 31/12/2022 contre **147 653,83** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **2 468,40** Euros au 31/12/2022 contre **3 683,70** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **18 753,21** Euros au 31/12/2022 contre **18 694,57** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **4 961,45** Euros au 31/12/2022 et **2 368,88** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **1 967,80** Euros au 31/12/2022 contre **1 722,51** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-1 278,94** Euros, contre **-1 405,69** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **-147,29** Euros au 31/12/2022, contre **608,58** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **20 301,06** Euros contre un bénéfice de **18 861,21** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT

Am

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

NEANT

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

ACTIVITES DES FILIALES

NEANT

FILIALES ET PARTICIPATIONS

NEANT

PRISES DE PARTICIPATIONS

NEANT

PRISES DE CONTROLE

NEANT

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **128 717,13** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **5 165,47** Euros, soit un montant net de **123 551,66** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **126 344,90** Euros.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **57 254,54** Euros, contre **49 816,55** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **60 052,89** Euros, contre **39 751,83** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **120 954,31** Euros contre **136 409,62** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **224 790,55** Euros au 31/12/2022, contre **208 663,51** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **25 310,29** Euros, contre **22 457,32** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2022** fait ressortir un **bénéfice** de **20 301,06** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **38 651,83** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **58 952,89** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **58 952,89** Euros

M

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

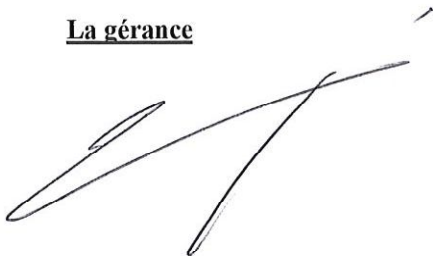
CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à TOULON
Le 31/05/2023

La gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, overlapping strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

CABINET Véronique BARANOWSKI
Expert – Comptable
Inscrit au Tableau de Marseille

Commissaire aux Comptes
Auprès de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence



SARL A2

89 RUE D'ORVES
83000 TOULON

Bilan et Compte de Résultat

01/01/2022 au 31/12/2022

Certifié conforme
La Gérante

Désignation de l'entreprise <u>A2 SARL</u>												Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>89 RUE ORVES 83000 TOULON</u>																											
SIRET		<table><tr><td>8</td><td>5</td><td>2</td><td>7</td><td>9</td><td>7</td><td>8</td><td>5</td><td>1</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>3</td></tr></table>												8	5	2	7	9	7	8	5	1	0	0	0	2	3
8	5	2	7	9	7	8	5	1	0	0	0	2	3														
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<u>1</u> <u>2</u>				Durée de l'exercice précédent *		<u>1</u> <u>2</u>																			
												Exercice N clos le		<u>3</u> <u>1</u> <u>1</u> <u>2</u> <u>2</u> <u>0</u> <u>2</u> <u>2</u>													
ACTIF												Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010	115 000		012			115 000																	
		Autres *		014			016																				
	Immobilisations corporelles *		028	11 299		030	5 165		6 134																		
	Immobilisations financières * (1)		040	2 418		042			2 418																		
	Total I (5)				044	128 717		048	5 165		123 552																
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050			052																				
		Marchandises *		060			062																				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066																					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	35 160		070			35 160																	
		Autres * (3)		072	2 976		074			2 976																	
	Valeurs mobilières de placement		080			082																					
	Disponibilités		084	19 119		086			19 119																		
	Charges constatées d'avance *		092	201		094			201																		
	Total II				096	57 456		098			57 456																
	Total général (I + II)				110	186 173		112	5 165		181 007																
PASSIF														Exercice N 1		NET											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *								120	1 000																	
	Écarts de réévaluation								124																		
	Réserve légale								126	100																	
	Réserves réglementées *								130																		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)								131			)	132														
	Report à nouveau								134	38 652																	
	Résultat de l'exercice								136	20 301																	
	Subventions d'investissement								137																		
	Provisions réglementées								140																		
	Total I								142	60 053																	
Provisions pour risques et charges								Total II	154																		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156	89 569																	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164																		
	Fournisseurs et comptes rattachés *								166	6 204																	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)								169	1 000		)	172	25 181													
	Produits constatés d'avance								174																		
Total III								176	120 954																		
Total général (I + II + III)								180	181 007																		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an		195																		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	2 699																	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184																		
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																											

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A2 SARL

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13/11/2022

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	
	Production vendue	Biens	215			214		
		Services *	217			218	224 791	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits					230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	224 791	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)					242	157 127	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	1 098	244	2 468	
	Rémunérations du personnel *					250	18 753	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	4 961	
	Dotations aux amortissements *					254	1 968	
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262	14 203
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260			
	Total des charges d'exploitation (II)						264	199 480
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	25 310	
Produits financiers (III)			280	8	Charges financières (V)	294	1 287	
Produits exceptionnels (IV)						290	2	
Charges exceptionnelles (VI)			dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		347 348		300 149	
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	3 583	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	20 301	
B – RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	20 301	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	3 583		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991						
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit				346		350	
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)		655	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)		643		
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies B)		645	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies C)		647		
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies D)		648	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		641		
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies F)		990	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies G)		649		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2							352
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2						370	23 884	
							372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A2 SARL

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	115 000	402		404		406	115 000				
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450	10 600	452		454		456	10 600				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	716	472	699	474	716	476	699				
Immobilisations financières		480	3 818	482	2 000	484	3 400	486	2 418				
TOTAL		490	130 134	492	2 699	494	4 116	496	128 717				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	3 436	542	1 549	544		546	4 985		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	353	562	419	564	591	566	181		
TOTAL		570	3 789	572	1 968	574	591	576	5 165		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Mat.bureau et mat									

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
					Court terme *	Long terme						
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧				
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧					
1	716	591	125		(125)							
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	716	580	591	582	125	584	586	(125)	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579			Régularisations	590		583		594		595
TOTAL					596	(125)	585		597			599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : A2 SARL										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées *		610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours		640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés		650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666		
TOTAL			680		682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683								
Autres immobilisations incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770	775								
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982								
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis								
Nombres d'opérations sur l'exercice			982 ter								
Déficits imputés			983								
Déficits reportables			984								
Déficits de l'exercice			960								
Total des déficits restant à reporter			970								
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326	
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	45 783
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	8 366
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2022 ou exercice

Désignation de l'entreprise A2 SARL

du _____

Adresse 89 RUE ORVES 83000 TOULON

au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	490
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	490

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2022 . . . (total col.9 + total col.10) ⑩	490	- de l'exercice . 2022 . . ⑩	20 247
- de l'exercice précédent ⑩	16	- de l'exercice précédent ⑩	18 861
Nom et qualité du signataire <u>AURELIE MALAGOLI</u> <u>GERANT</u>		À <u>TOULON</u> , le <u>09052023</u> Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 181 007,20 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 20 301,06 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 22/05/2023 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)**2.2 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 06/03/2024

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 115 000

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	115 000		115 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	115 000		115 000	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 128 717

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	115 000			115 000
Immobilisations corporelles	11 316	699	716	11 299
Immobilisations financières	3 818			2 418
TOTAL	130 134	699	716	128 717

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 5 165

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 789	1 968	591	5 165
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	3 789	1 968	591	5 165

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	115 000	0	115 000	Non amortiss.
Inst.gales.agenc.amenag.divers	10 600	4 985	5 615	de 5 à 7 ans
Mat.bureau et mat.informatique	699	181	519	3 ans
TOTAL	126 299	5 165	121 134	

3.2.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 06/03/2024

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 40 755**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 418		2 418
Actif circulant & charges d'avance	38 337	38 337	
TOTAL	40 755	38 337	2 418

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 855

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	855
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	855

3.5 - Charges constatées d'avance = 201

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 06/03/2024

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	10,00	1 000

4.2 - Etat des dettes = 120 954

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	89 569	18 610	70 959	
Dettes financières diverses	1 000	1 000		
Fournisseurs	6 204	6 204		
Dettes fiscales & sociales	19 348	19 348		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	4 833	4 833		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	120 954	49 995	70 959	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 11 330

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 609
Dettes fiscales & sociales	2 888
Autres dettes	4 833
TOTAL	11 330

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 224 791**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	224 791	100,00 %
TOTAL	224 791	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 3 583

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	25 310		25 310
Résultat financier	-1 279		-1 279
Résultat exceptionnel	-147		-147
Participation des salariés			
TOTAL	23 884	3 583	20 301

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 855

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	855
Fact ae (418100)	855
TOTAL	855

8.2 - Charges constatées d'avance = 201

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance(486000)	201
TOTAL	201

8.3 - Charges à payer = 11 330

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	3 609
Fournisseurs fact non parvenue(408100)	3 609
Dettes fiscales et sociales :	2 888
Conges payes(428200)	1 401
Chges sur prov. conges payes(438200)	347
Autres charges a payer(438600)	42
Etat charges a payer(448600)	1 098
Autres dettes :	4 833
R.r.r a accorder et aut.avoirs(419800)	4 833
TOTAL	11 330

Réévaluation des immobilisations

Postes concernés, montants et méthodes utilisés pour la réévaluation

Intitulé du poste	Montant de la réévaluation	Méthodes utilisées pour la réévaluation

Réévaluation des immobilisations (suite)

Variation au cours de l'exercice et ventilation de l'écart :

Part du capital correspondant à une incorporation de l'écart :

Rétablissement des informations en coûts historiques pour les immobilisations réévaluées :

Part des produits de cession des immobilisations réévaluées, transférées à un compte de réserves distribuables:

Autres commentaires :

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	30/06/2019	30/06/2019
	12 mois	12 mois	18 mois	mois	mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 000	1 000	1 000		
b) Nombre d'actions émises	100	100	100		
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	224 791	204 671	265 377		
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	25 852	23 383	23 702		
c) Impôt sur les bénéfices	3 583	2 799	1 745		
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	22 269	20 584	21 957		
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	20 301	18 861	19 891		
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	223	206	220		
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	203	189	199		
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	18 753	18 695	20 138		
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	4 961	2 369	2 813		

Observations complémentaires

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip. - Filiales (plus de 50% du capital détenu) - Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic. - Filiales non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères - Participations non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères										
Observations complémentaires										

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Des comptes annuels présenté en Euro

Edité le 06/03/2024

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet BARANOWSKI, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par A2 SARL,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2022 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	181 007
Chiffre d'affaires hors taxes	224 791
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	20 301

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour CABINET BARANOWSKI
Fait à HYERES le 22/05/2023

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION